

*Questions orales*

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Bien sûr, madame le Président, telle est notre politique.

\* \* \*

**L'IMPÔT SUR LE REVENU****LES AVANTAGES ACCORDÉS AUX GENS DU NORD—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT**

**M. Doug Neil (Moose Jaw):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu national. Compte tenu de l'incertitude qui règne sur la question de l'impôt sur le revenu dans le Nord, plus particulièrement en ce qui a trait aux avantages sociaux accordés depuis toujours à ces gens-là, le ministre peut-il assurer la Chambre que le gouvernement présentera un amendement à la Loi de l'impôt sur le revenu ou une motion des voies et moyens pour reconnaître, rétroactivement, le moratoire actuellement appliqué?

**L'hon. William Rompkey (ministre du Revenu national):** Madame le Président, nous avons imposé un moratoire sur la perception d'impôt sur les avantages sociaux des habitants du Nord jusqu'au mois de janvier 1981. Cette mesure s'applique à l'année financière 1980. Nous examinons l'année 1979. Nous avons cessé les cotisations pour l'année 1979. Les fonctionnaires travaillent actuellement à établir clairement de quelle façon ce moratoire s'appliquera et j'espère pouvoir être en mesure de faire des observations la semaine prochaine ou les jours suivants.

\* \* \*

**L'AGRICULTURE****L'ARGENT VERSÉ AUX ÉLEVEURS DE BŒUFS ET DE PORCS**

**M. Peter Elzinga (Pembina):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Pourrait-il dire à la Chambre à quelle date on va annoncer si de l'argent sera versé aux éleveurs de bœufs et de porcs, en vertu de la loi sur l'office de stabilisation des prix agricoles?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Madame le Président, le député sait certainement que la loi nous astreint à verser de l'argent aux éleveurs de porcs. Il est possible que nous en versions également aux éleveurs de bœufs. Nous n'avons pas encore pris de décision mais j'espère que d'ici la fin d'avril, nous pourrions annoncer ce que nous comptons faire dans le cas des éleveurs de porcs.

\* \* \*

**LES FORÊTS****L'EMBAUCHE DES PERSONNES EN CHÔMAGE EN RAISON DES TAUX D'INTÉRÊT ÉLEVÉS**

**M. F. Oberle (Prince George-Peace River):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement, en sa qualité de responsable des prêts. L'industrie forestière est un des secteurs qui est le plus touché par l'important ralentissement de l'activité économique et par les taux d'intérêt. Des milliers de travailleurs de ce domaine sont en chômage.

Ma question est la suivante: le ministre a-t-il eu l'occasion de parler avec son collègue, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, et avec ses homologues provinciaux de la possibilité d'employer tous ces sans-emploi à régénérer, reboiser et repeupler les millions d'acres d'étendues forestières improductives?

**L'hon. John Roberts (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et ministre de l'Environnement):** Madame le Président, le gouvernement dont je fais partie attache une énorme importance à la revitalisation du secteur forestier et à la poursuite des efforts déployés par les deux ministres précédents chargés des forêts. J'ai prononcé un discours sur cette question il y a quelques jours et je me ferais un plaisir d'en faire parvenir le texte au député. Quoi qu'il en soit, je vais étudier la proposition qu'il vient de me faire et en parler avec mon collègue.

● (1500)

**M. Oberle:** Madame le Président, j'ai lu le discours du ministre et je tiens à le féliciter de s'être engagé à suivre la politique que l'ancien gouvernement a énoncée en vue d'une stratégie forestière au Canada. Peut-il dire à la Chambre s'il a l'intention de nous communiquer immédiatement le nom du sous-ministre adjoint qui devrait être nommé afin de restaurer la position des services forestiers au sein de la Fonction publique canadienne?

**M. Roberts:** Nous étudions très activement cette question. Je ne suis pas en mesure de donner un nom au député pour le moment, mais j'espère l'annoncer très bientôt.

\* \* \*

**LA VIE PRIVÉE****L'OUVERTURE DU COURRIER PAR LA GRC**

**M. Svend J. Robinson (Burnaby):** Madame le Président, ma question s'adresse au solliciteur général, que j'aimerais féliciter pour sa nomination. Il a déclaré récemment qu'il a décidé que la GRC doit avoir le droit d'ouvrir le courrier de première classe et qu'il s'empresserait de convaincre le cabinet de présenter au plus tôt un projet de loi lui accordant ce pouvoir qui constitue une grave atteinte au droit à la vie privée des Canadiens.

Le solliciteur général peut-il nous assurer qu'il ne prendra aucune initiative en ce sens, au moins jusqu'à ce que la Commission McDonald ait déposé son rapport, et nous dire pour quelles raisons, s'il en est, il tient à accorder un pouvoir aussi vaste à la GRC?

**L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général):** Je remercie le député de ses bonnes paroles et de l'occasion qu'il me fournit de rectifier les faits. Je n'ai pas l'intention de présenter un projet de loi en vitesse. Je suis bien prêt à attendre les recommandations de la Commission McDonald, et je suis particulièrement heureux de confirmer que, comme vous le savez sans doute, la Commission McDonald présentera les grandes lignes de son rapport avant la fin de l'été et, si elle peut respecter son échéancier, son rapport final avant la fin de l'année.